

Image not found or type unknown



Titres en dépôt dans une banque

Par **jojome**, le **19/01/2008** à **00:27**

Ma mère recevait une fois par an en janvier un relevé de ses titres en dépôt à savoir : valeurs françaises à revenu fixe; fonds d'état rnEX:OBL.emprunt d'état 16.20 pour 100 1/1982 2000 PL(titres au porteur dépôt libre)rn0 (titres inscrits en compte) puis une autre colonne avec le coursrrnQu'est-ce exactement ? je ne me suis pas renseigné plus que cela rnCombien de temps est-ce valable ? rnPuis-je encore les réclamer ? rnEst-ce que cela faisait partie de la succession ? ou pas